

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°1

Que signifie pour vous une politique d'aménagement du territoire en matière théâtrale ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°2

Le ministère de la culture et de la communication a-t-il un rôle spécifique par rapport aux collectivités territoriales dans le domaine du théâtre ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°3

Quelles mesures mettre en œuvre pour accroître la diversité sociale et culturelle dans la pratique du théâtre ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°4

Quelles mesures mettre en œuvre pour accroître la diversité sociale et culturelle dans la fréquentation des spectacles de théâtre ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°5

Bilan sur la parité hommes / femmes dans le champ du théâtre.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°6

La responsabilité du ministère de la culture et de la communication dans l'enseignement supérieur du théâtre, de la marionnette, du cirque et des arts de la rue.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°7

Quel(s) rôle(s) peuvent avoir les artistes dans l'éducation artistique ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°8

Quelles seraient pour le théâtre les conditions idéales d'une éducation artistique dans le primaire et dans le secondaire ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°9

Les grandes lignes de la politique du ministère de la culture et de la communication envers les compagnies.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°10

Que pensez-vous de la situation des auteurs dramatiques en France aujourd'hui et de la politique du ministère de la culture et de la communication à leur égard ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°11

Quelles vous paraissent être les principales mesures de portée immédiate que le ministère de la culture et de la communication peut mettre en œuvre pour faciliter le repérage et l'insertion professionnelle des jeunes artistes du spectacle vivant ?

Vous appuierez vos réflexions sur les conclusions du 30 juin 2015 des Assises de la jeune création.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°12

Quelles sont les responsabilités artistiques et professionnelles d'un centre dramatique national ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°13

Réflexions et propositions sur la prise en compte des projets de création transdisciplinaires.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°14

Le fonctionnement des réseaux théâtraux en Europe et au-delà.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°15

Quelles sont de votre point de vue les grandes caractéristiques de la création théâtrale actuelle ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°16

Quels critères d'évaluation mobiliseriez-vous pour rendre compte au metteur en scène d'un spectacle que vous n'avez pas apprécié ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°17

Sur quels critères peut-on évaluer une programmation théâtrale ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et d'action culturelle, spécialité théâtre

SESSION 2015

Epreuve orale d'admission n°2

Épreuve orale portant, à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat, sur le rôle et les actions de l'Etat dans le cadre des politiques de soutien à la création, de diffusion culturelle et d'enseignement artistique, ainsi que sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine culturel et sur les politiques culturelles de l'Union européenne.

(Durée : préparation : quinze minutes ; entretien : quinze minutes ; coefficient 2)

Avertissements :

- l'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit ;
- le candidat doit rendre ce sujet au jury à la fin de l'épreuve.

SUJET n°18

Quels sont pour vous les enjeux artistiques et culturels du théâtre « jeune public » ?